

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 39 (1942)
Heft: 8

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE



† Fernand MONNARD

Un apiculteur fervent, disciple distingué de l'ancien président de la Romande U. Gubler, Fernand Monnard, s'est éteint le 17 juin dernier, dans sa vaste et accueillante demeure des Isles, près de Boudry.

Notre ami avait constitué un rucher d'une trentaine de colonies qu'il soignait avec un intérêt passionné que les revers les plus rudes n'ont jamais pu diminuer.

Homme énergique, au cœur d'or, il savait reconforter ceux que les insuccès décourageaient. Son rucher, toujours tenu impeccablement, était une école d'ordre, de bonne tenue à tous égards. Les apiculteurs qui avaient l'avantage de le visiter sous sa direction en tiraient de précieux enseignements.

Viticulteur entendu, notre ami soignait ses vignes avec la même conscience que ses abeilles. Sa vie fut toute de travail honnête, elle fut un grand exemple.

Avec Fernand Monnard une lumière s'est éteinte, un apiculteur habile s'en est allé, sans souffrance. Nous garderons de lui un souvenir reconnaissant. A sa famille éprouvée, nous adressons nos condoléances émues.

G. B.

APPEL

Assemblée de la Société Romande d'Apiculture

La Société d'apiculture de Lausanne, conjointement avec le Comité central, assume le soin d'organiser la réunion des membres de la Société romande.

Il n'est pas possible, dans les circonstances présentes, de donner à cette réunion la durée habituelle de deux journées. Il est utile que les apiculteurs se rencontrent, mais ils doivent le faire sans faste ; c'est pourquoi nous convoquons les membres de la Romande pour une journée seulement, celle du *lundi 14 septembre*.

Nous avons pensé que le Comptoir suisse pouvait être un attrait sérieux par le grand nombre de sujets d'études intéressantes qu'il offre à chacun. C'est une manifestation collective de l'activité de tous nos cantons, chaque Confédéré s'y sent chez lui.

Pour que la visite du Comptoir soit profitable, il a fallu choisir un jour où l'affluence des visiteurs soit moindre et où, cependant, tout ait son caractère de fraîcheur et de présentation neuve.

Le jour choisi est le *lundi 14 septembre*.

La section qui se charge de vous accueillir le fera avec cordialité et le désir de rendre agréable votre visite et profitables les entretiens et conférence. Elle compte sur une participation nombreuse.

Nous prions les présidents et comités de sections de faire dès maintenant tous leurs efforts pour engager les sociétaires de leurs sections à venir à Lausanne le *lundi 14 septembre* ; par avance, nous les remercions de leur aide.

Le *Bulletin* de septembre donnera tous les détails et renseignements nécessaires.

Le Comité de la Romande : Le Comité de la Lausanne :

(signé) *Gapany*.

A. Grandchamp.

Prescriptions du service fédéral du contrôle des prix concernant les prix du miel indigène

(Du 25 juin 1942.)

Se fondant sur l'ordonnance 1 du Département fédéral de l'économie publique, du 2 septembre 1939, concernant le coût de la vie et les mesures destinées à protéger le marché ; d'entente avec l'Office de guerre pour l'alimentation ; modifiant ses prescriptions N° 417 A du 12 août 1941, le Service fédéral du contrôle des prix statue ce qui suit.

1. A partir du 29 juin 1942, les prix maxima du miel indigène de la récolte 1942 sont fixés aux taux suivants :

- a) prix maximum à payer aux producteurs (prix de vente maximum aux grossistes), marchandise livrée en bidons, « départ lieu de production », fr. 6.20 par kg. net ;
- b) prix de gros maximum (prix de vente maximum aux détaillants), marchandise livrée en bidons, « départ entrepôt des grossistes », fr. 6.40 par kg. net ;
prix de gros maximum (prix de vente maximum aux détaillants), marchandise débitée dans des emballages de détail étiquetés, fr. 6.60 par kg. net ;
- c) prix de détail maximum (prix de vente maximum aux consommateurs), fr. 7.25 par kg. net.

2. Dans les prix maxima précités sont compris les frais de transport des arrivages chez les marchands. Les expéditeurs et les destinataires ont la faculté de se partager les frais de transport effectifs.

3. Un prix moyen équitable sera établi entre le prix de vente aux détaillants et le prix de détail maximum pour ce qui est des livraisons aux consommateurs importants (hôtels, restaurants, pensions, hôpitaux, etc.).

4. Le miel indigène ne peut être vendu et facturé qu'au poids net.

5. Lorsque les acheteurs sont débités de la valeur des emballages — tels que bidons, boîtes, etc. — ces récipients doivent être facturés séparément et cela au prix coûtant. Les emballages facturés ou portés en compte ou cédés à titre de dépôt seront repris par les vendeurs aux mêmes conditions, s'ils sont renvoyés en bon état et francs de port.

Les détaillants qui vendent du miel indigène dans des récipients en carton sont autorisés à facturer ces emballages au prix coûtant à la clientèle, sans devoir les reprendre.

6. Pour les marchandises vendues en petits emballages de 250 gr. nets, un supplément de 5 ct. par emballage ou de 20 ct. par kilo net peut être appliqué.

7. Pour toutes les ventes de miel indigène — hormis les livraisons aux consommateurs de quantités allant jusqu'à 3 kg. — des bordereaux de livraison et des factures doivent être établis, desquels doivent ressortir les renseignements suivants :

nom et adresse du fournisseur, lieu et date de la livraison, nom et domicile du destinataire, poids net, prix par kilogramme net, genre de l'emballage, valeur de l'emballage facturé, montant total de la facture.

8. L'affichage des prix de détail est régi par les prescriptions N° 572 A/42.

9. Les marchands qui accordent des rabais ou des bonifications peuvent en majorer les prix de vente maxima fixés. Le taux du rabais devra figurer sur les factures et sur les étiquettes servant à l'affichage des prix de détail.

10. Aux termes de l'ordonnance N° 5 du Département fédéral de l'économie publique — du 14 novembre 1940 — les acheteurs sont punissables au même titre que les vendeurs en cas d'infractions aux prescriptions sur les prix des marchandises lorsqu'elles sont commises à dessein ou par négligence.

11. Quiconque contrevient aux présentes prescriptions est passible des sanctions prévues par l'arrêté du Conseil fédéral, du 24 décembre 1941, aggravant les dispositions pénales en matière d'économie de guerre et les adaptant au Code pénal suisse. Est réservée l'application de l'arrêté du Conseil fédéral, du 12 novembre 1940, concernant la fermeture préventive de locaux de vente et d'ateliers, d'entreprises de fabrication et d'autres exploitations, ainsi que de l'ordonnance N° 3 du Département fédéral de l'économie publique, du 18 janvier 1940, concernant le séquestre et la vente forcée.

12. Les présentes prescriptions entrent en vigueur le 29 juin et remplacent les prescriptions N° 417 A, du 12 août 1941.

Montreux, le 25 juin 1942.

Département fédéral de l'économie publique,
Le chef du Service du contrôle des prix.

Défaitisme

Qui l'aurait cru ? Défaitisme en apiculture ; non, le terme n'est pas trop violent pour qualifier les fauteurs.

En effet, les comités suisses se sont dépensés depuis trois ans pour sauvegarder les intérêts de l'apiculture auprès des instances fédérales.

Travaillant dans l'intérêt de tous, ils ont réussi à faire accorder aux apiculteurs la quantité de sucre nécessaire pour sauver les abeilles pendant les trois années de disette que nous venons de passer, alors que, sans d'énergiques interventions, plus de la moitié du cheptel apicole aurait disparu faute de nourriture.

1942. On prévoyait pour 1942 une année meilleure, certains indices faisaient supposer qu'elle rentrerait dans le cycle des rares années de miel de forêt : le sapin blanc n'avait-il pas envoyé au vent ses nuées de pollen doré ?

Les mêmes comités, après de laborieuses démarches, obtenaient du Bureau fédéral des prix la fixation définitive des prix du miel pour 1942 ; prix publiés dans tous les journaux et dans nos bul-

letins qui recommandaient également à tous les apiculteurs de maintenir strictement les prix fixés.

Les stocks n'existaient plus en Suisse ; pour les reconstituer, les grossistes, qui avaient admis le prix officiel, pouvaient facilement absorber la totalité de la récolte suisse, et ils l'auraient fait.

Or, nous savons aujourd'hui que des gâcheurs de prix, froussards de leur porte-monnaie et qui ont l'habitude de faire à leur tête, se fichant bien du mal qu'ils peuvent causer, ont traité des ventes en dessous du prix officiel.

Ce manque de confiance et de solidarité a eu pour conséquence de provoquer un arrêt et de permettre un marchandage des grossistes pourtant très bien disposés.

Le respect du prix officiel s'imposait d'autant plus qu'il avait été fixé d'un commun accord par le Bureau du contrôle entre fournisseurs et acheteurs.

Le miel qu'on a laissé mûrir en ruches, qui est bien conditionné, se conserve ; qui peut dire si ces sapordeurs de prix vendant à la baisse pour vendre le tout ne seraient pas contents d'en avoir gardé pour l'année prochaine ; se sont-ils rendu compte du mal qu'ils causaient à l'ensemble de l'apiculture, non certainement l'égoïsme dominant tout ?

Apiculteurs, mes amis, respectez les prix fixés et que ceux d'entre vous qui sont trop bien partagés cette année conservent soigneusement ce qu'ils ne vendront pas, c'est une récolte assurée pour l'année prochaine.

Pour les comités qui ont eu à cœur de sauvegarder les intérêts de la collectivité il est pénible d'enregistrer cet état de fait, c'est pourquoi je termine en disant : Sus aux apiculteurs de la cinquième colonne.

M.....

Vente du miel

De tous côtés il nous arrive des réclamations au sujet des mesures prises par nos autorités pour la vente du miel.

Nous reconnaissons que les cartes ne facilitent pas les transactions et que les vieux clients, qui achetaient, bon an mal an, dix ou 20 kg. de miel, ne peuvent plus le faire, faute des cartes d'achat nécessaires.

Nous devons cependant nous rappeler que notre pays est dans une situation difficile, isolé au milieu de pays en guerre. Que nos autorités ne prennent leurs décisions qu'après les avoir mûrement réfléchies, et nullement dans le but de chicaner, mais bien dans celui de répartir, le mieux possible, parmi la population, les denrées dont nous disposons encore.

Qu'aurait dit le peuple suisse si les accapareurs avaient pu

acheter le miel récolté, au gros prix, pour le revendre ensuite selon leur fantaisie.

Rien n'est parfait, nous le savons, et si quelqu'un d'entre vous, chers collègues apiculteurs, a des suggestions ou des propositions à nous faire qui amélioreraient la situation, nous sommes tout disposés à les transmettre en haut lieu, à Berne, persuadés, d'avance, qu'elles seront examinées avec tout le sérieux qu'elles comportent et qu'elles méritent.

Que les apiculteurs se souviennent cependant que leur intérêt n'est pas seul en jeu et à être mis en compte par les autorités, mais bien l'intérêt général du peuple suisse. En examinant la vente du miel sous cet angle, nous sommes obligés d'admettre des compromis.

Il est encore un autre point sur lequel l'office du miel désire attirer l'attention des producteurs de miel. La récolte, en Suisse, n'est pas énorme. Nous rentrons du Valais. La plaine du Rhône n'est pas favorisée. Genève non plus. De Suisse allémannique on nous annonce que la Suisse centrale a peu ou pas de récolte. De même au Tessin.

Dans ces conditions est-il indiqué de jeter, à tout prix, votre miel dans le commerce ? Nous avons connaissance que certaines villes de Suisse allémaniques ont reçu, de Suisse romande, de grosses quantités de miel à des prix beaucoup inférieurs à ceux fixés, comme maximum, par les autorités.

Parce que la récolte a été bonne chez vous, n'oubliez pas que d'autres apiculteurs aimeraient, aussi, couvrir leurs frais d'exploitation et réaliser le bénéfice de leur travail.

Que ceux qui le peuvent gardent leur miel. Ils le vendront dans d'excellentes conditions lorsque le marché sera dégorgé.

Corcelles (Ntel), le 22 juillet 1942.

L'office du miel :

Charles Thiébaud.

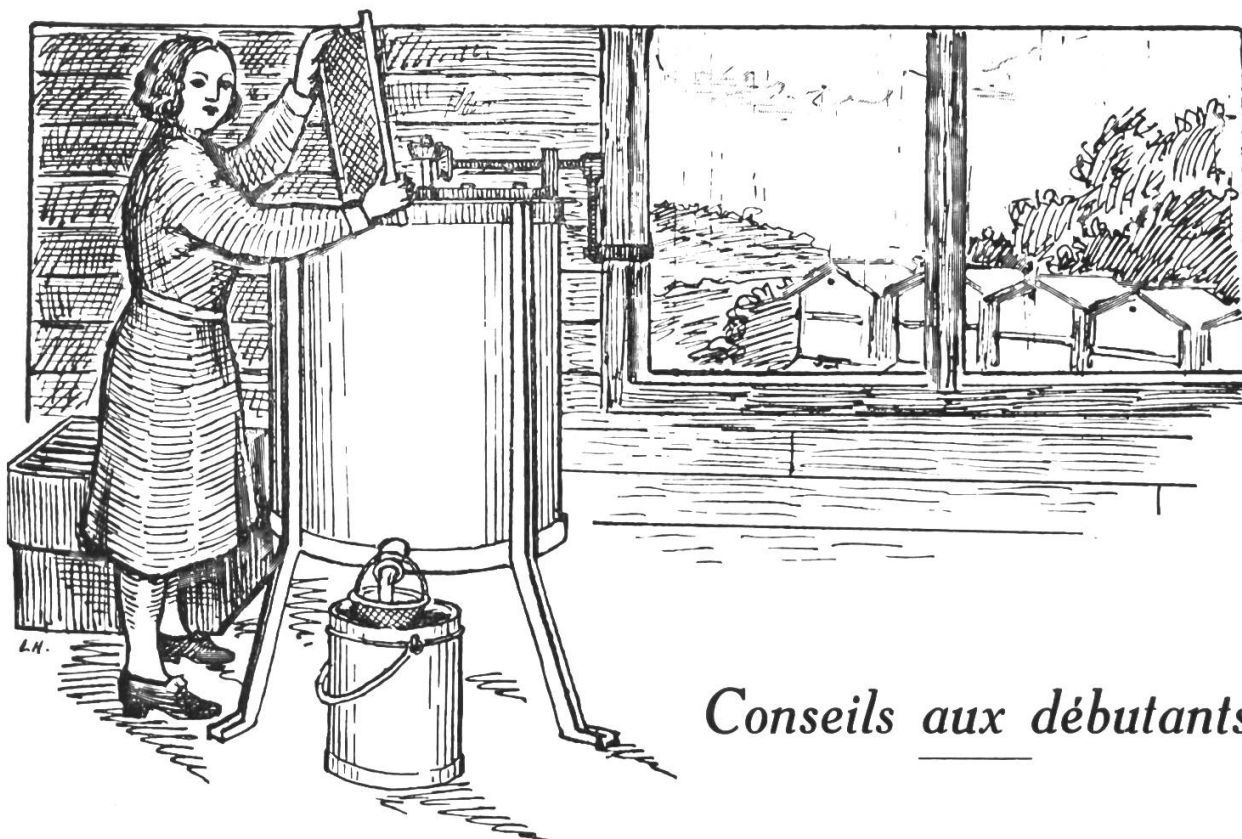
Bocaux à miel

Les Verreries de St-Prex disposent encore des bocaux à miel que voici :

Grandeur $\frac{1}{4}$ kg., fr. 30.— le cent, plus 27 % de hausse

Grandeur $\frac{1}{2}$ kg., fr. 35.— le cent, plus 27 % de hausse
livrables sur commande directe à la Verrerie, contre remboursement, frais de port et de renvoi des emballages à la charge de l'acheteur.

Ces bocaux sont livrables immédiatement, complets, soit avec couvercle aluminium et rondelle de liège.



Conseils aux débutants

Il n'y a pas que les amoureux pour dire :

O temps, suspends ton vol,
Et vous, heures propices,
Suspendez votre cours...

Les apiculteurs aussi auraient voulu adresser ce vœu pendant les belles journées où ils jouissaient de l'activité de leurs abeilles. Aujourd'hui, 20 juillet, il fait froid, 14 degrés, et l'on songerait déjà à allumer une flambée si l'on doit rester longtemps assis dans son bureau. C'est un premier avis au sujet de la préparation à l'hivernage. Eh oui, c'est déjà en août qu'il faut préparer nos ruches à passer confortablement et sûrement l'hiver. La sève descend aux arbres et, dans nos colonies, il en est de même, c'est le cours normal de l'évolution naturelle. Il faudra, dans le courant de ce mois, contrôler les populations, la valeur de la reine, de sa ponte, il faudra évaluer les provisions naturelles pour connaître la quantité de celles qu'il faudra donner. Rappelons qu'il faut de 15 à 20 kilos pour aller jusqu'au printemps. Ce complément de provisions il faut le donner d'ici à fin août ou tout au début de septembre non seulement pour que ces provisions soient bien digérées, bien placées, car il ne suffit pas qu'il y ait assez, il faut aussi que cette nourriture soit à portée des abeilles, puisqu'on a vu bien souvent des colonies périr en janvier ou février, à côté de provisions encore assez abondantes, mais cependant trop éloignées du groupe encore engourdi et incapable de se déplacer par température rigoureuse. En outre, ce complément donné à temps

provoque une recrudescence de ponte qui donne une génération toute jeune, n'ayant pas épuisé ses forces dans le travail de récolte : ces jeunes sont seules capables de fournir le nécessaire au premier printemps, alors que toutes les autres, nées en juillet ou août, meurent de bonne heure au printemps.

Malgré cette pensée de l'hivernage, nous sommes encore en juillet et notre numéro de ce mois donne des conseils sur l'essaimage... Il semble que ce soit la grêle... après vendange. Oui et non, car ceux qui ont souffert d'un essaimage excessif seront heureux de méditer ces directions pendant qu'ils ont encore dans les oreilles et sous les yeux ces fuites enragées, si difficiles à arrêter et si ruineuses pour les colonies. De ce qu'on nous a écrit ou dit nous concluons que le dit essaimage a sévi surtout dans des ruchers bien soignés, suivis avec affection. Faut-il en conclure que moins on soigne ses abeilles, mieux on s'en trouve... ? Non, évidemment. Ce ne sont pas les ruches faibles qui essaiment et certainement, par un concours plus heureux de circonstances, ces ruches fortes auraient fait une magnifique récolte. Il n'en résulte pas moins qu'il faut étudier de plus près cette question de l'essaimage, si mystérieuse encore, même pour des apiculteurs « calés ». L'article de « Nini » à ce sujet est fort suggestif, bien qu'il suscite nombre d'objections. Ainsi, insérer des cires gaufrées au moment du développement des colonies a toujours été conseillé comme un préventif de l'essaimage. Qu'en est-il en réalité ? En tout cas, comment renouveler alors régulièrement les bâtisses ? Peu nombreux sont ceux qui ont beaucoup de rayons bâtis de réserve. Que chacun apporte ses lumières et ses expériences.

Pour les visites d'automne, en vue de la révision avant l'hivernage, il faut du combustible pour l'enfumoir et en suffisance et qui ne s'éteigne pas juste au moment où vous avez le plus besoin de fumée abondante. Nous nous trouvons très bien d'utiliser de vieux sacs de jute, troués, détériorés, que nous découpons en bandes de 10 cm. de large environ. Trempé dans un bain salpêtré, ce combustible va à merveille. Libre à vous de le parfumer à votre goût ou plutôt à celui de vos abeilles, avec un peu de propolis ou de cire. Le bain se fait en dissolvant *60 grammes de salpêtre* (pas davantage) dans un litre d'eau. Trempez-y vos bandes découpées, laissez quelques heures, puis séchez-les et conservez-les dans un endroit sec. Un bon conseil : n'attendez pas d'en avoir besoin au moment d'allumer votre enfumoir, car, mouillées, ces bandes refuseront de se conformer à votre désir.

On nous a de nouveau demandé plusieurs fois ce que nous pensions du « sirop de fruits » offert par circulaire à tous les apiculteurs. Nous n'avons fait que d'excellentes expériences avec ce sirop. Nous le donnons volontiers comme dernières rations des

provisions d'hivernage, car il ne laisse pas de déchets dans les intestins de l'abeille, ne cristallise pas, deux choses très importantes pour un bon hivernage.

Dans les contrées à miellée de sapin, il sera prudent de remplacer les provisions de miellat du centre du nid par du sirop, car les expériences montrent que le miellat provoque facilement la dysenterie, c'est le revers de la médaille dorée dont jouissent ces contrées favorisées. A St-Sulpice, nous n'avons pas ce souci.

Le miel de cette année se vendra au ralenti, à cause des coupons de sucre qu'il faut fournir pour en acheter. Mais le miel se conserve et quand la saison des confitures sera passée, le tour du miel viendra. En somme, pour les amateurs et pour tout le monde aussi, le miel, malgré son prix élevé en apparence, n'est pas plus cher que les confitures quand on a tout compté : fruits, sucre rationné, gaz ou bois rationnés aussi, réussite plus ou moins bonne, obligation de les consommer dans un certain délai, quantité facilement plus grande absorbée au repas, etc., tandis que le miel présente tous les contraires heureux des difficultés de la confiture.

Nous espérons d'ailleurs que des facilités seront accordées pour la vente, mais lisez attentivement l'article signé « M. » dans ce numéro, il nous a été envoyé par quelqu'un qui s'y connaît depuis cinquante ans et plus. Si vous avez un besoin urgent de l'argent que représente votre récolte, nous sommes certain que votre comité de section vous aidera et qu'il trouvera un moyen de vous sortir d'affaire sans nuire, par une vente « à tout prix » de votre précieuse réserve.

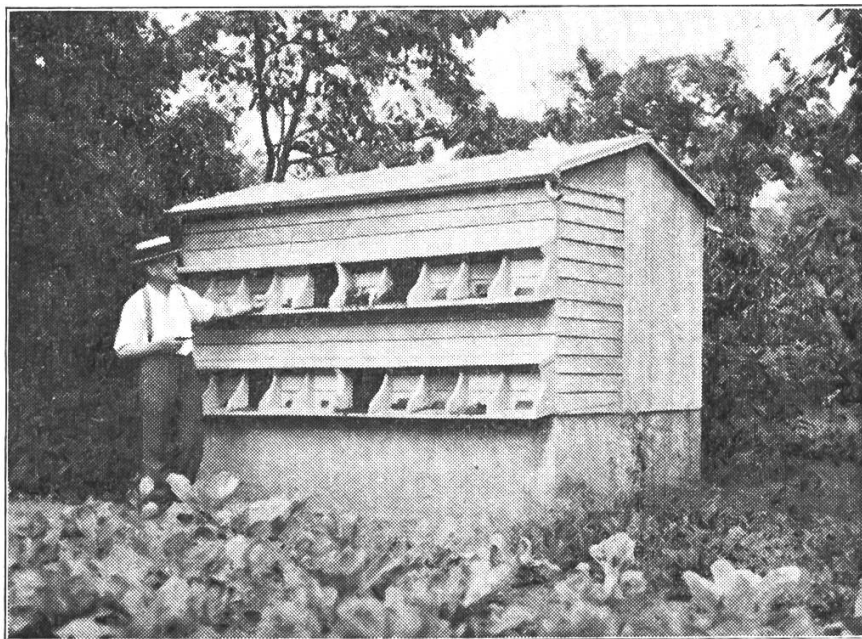
Notre *Bulletin* doit être un moyen d'instruction mutuelle. A ce propos, quelqu'un a-t-il essayé le chauffage des ruches par le système Schœni, préconisé par les annonces ? Nous serions reconnaissant à qui voudra bien nous renseigner, car on nous a posé la question et nous n'avons aucune expérience à ce sujet. Il en est de même pour des ruchettes, des appareils de divers genres offerts dans des catalogues. Le rédacteur ne peut se payer le luxe et la dépense de tout ce qui est offert dans nos colonnes et ne peut donc répondre qu'à propos de ce qu'il connaît et a expérimenté.

Notre Romande a fait bon nombre de recrues cette année : nous atteignons le chiffre de 4950 membres. Espérons que les nouveaux nous resteront fidèles et que nombreux encore seront ceux qui se joindront à nous. Imitez le caissier, entre autres, de la section du Gros de Vaud qui, avant de commencer sa tournée d'inspecteur de ruches, nous a demandé des numéros-réclames pour les distribuer à ceux qui ne sont pas encore des nôtres. Il importe de plus en plus que tous ceux qui ont des ruches fassent partie de notre association, c'est dans leur intérêt et c'est aussi notre

avantage à tous, dans ces temps où il faut se serrer les coudes et défendre notre branche apicole.

St-Sulpice, 20 juillet.

Schumacher.



Rucher de M. Paul Subilia, à Prilly (Vaud).

Ce rucher a subi deux déménagements et se comporte encore fort bien, malgré ses 50 ans d'âge. M. Subilia fait partie de la Romande depuis novembre 1885. Nos vives félicitations.

Contre l'essaimage

D'abord se procurer une race peu essaimeuse ; au temps heureux où l'on pouvait recevoir des reines d'Italie, la chose était facile. Toujours élever avec une race absolument pure, on obtient ainsi des résultats meilleurs, des sujets vigoureux, tous semblables, peu portés à l'essaimage.

Ne jamais garder une reine qui a essaimé ou issue de l'essaimage, la remplacer le plus tôt possible par une reine de son élevage.

Au printemps ne pas stimuler trop tôt, suivant le principe de Bertrand, on évite d'avoir des populations trop fortes, avant que la récolte principale soit là ; assurer toujours des provisions suffisantes aux colonies, même si les hausses sont déjà placées. Bien des essaims n'ont pas d'autres causes que la faim.

Aérer suffisamment la ruche et l'ombrer au moyen de deux sacs, un placé sur le côté sud-ouest, l'autre sur la paroi arrière de la ruche, quelques pierres maintiennent les sacs en place par les coups de bise ou de vent. Mes ruches ont à demeure

une seule planche de partition placée du côté sud-ouest, au moyen de cette seule partition, le nid à couvain peut à volonté être restreint ou agrandi.

Les ruches que je possède sont du système Paintard sur 4 pieds, un liteau tournant, situé sous le plateau permet facilement d'abaisser celui-ci à l'avant de 1 à 2 1/2 cm.

Renouveler tous les 2 ans les reines, celles qui sont encore très bonnes, prolifiques, on peut en disposer ailleurs, par exemple dans une grande ruchette ou la donner à une colonie moins bonne.

Ne pas placer des cadres contenant des feuilles de cire gaufrées dans le corps de ruche, les abeilles ne les bâtissent qu'avec difficulté, l'élaboration de la cire engendre de la chaleur, or il fait souvent trop chaud dans la ruche, la feuille gaufrée fait office de planche de partition, la reine est confinée dans une partie de la ruche, c'est le meilleur moyen à mon avis, pour la faire essaimer, en outre même construit, nos royales pondeuses refusent obstinément pendant une longue période de déposer leurs œufs dans un rayon fraîchement édifié.

D'autre part, il faut éviter l'engorgement du nid à couvain par des abeilles qui donnent à la colonie une sensation de force ou un besoin d'expansion, en d'autres termes parce qu'on peut considérer comme une distribution vicieuse des abeilles dans la ruche.

L'essaimage se produit parce qu'il y a dans le nid à couvain plus d'abeilles qu'il n'en faut pour le travail requis. Si l'on veut prévenir l'essaimage, il faut éviter l'entassement du couvain operculé dans le nid à couvain avec les milliers d'abeilles récemment écloses et d'abondantes provisions de nectar frais. C'est la plupart du temps l'engorgement du nid à couvain, et non du corps de ruche, qui fait qu'une colonie effectue des préparatifs d'essaimage, la reine étant dans l'obligation de restreindre sa ponte, répartir les rayons de couvain dans tout le corps de ruche. C'est la cause de l'essaimage qui déclenche le mouvement, en éveillant l'instinct. Cela peut se produire dans une petite colonie confinant son activité à un espace restreint de la ruche et laissant des cadres vides inoccupés, comme à l'autre extrême dans une énorme colonie, dotée par l'apiculteur soigneux, des magasins voulus où exercer son activité sans pour cela dégorger le nid à couvain.

Il y a encore d'autres facteurs, par exemple la pluie et la trop grande chaleur, la pluie, parce que les butineuses sont confinées dans la ruche qu'elles encombre, et la trop grande chaleur qui fait qu'elles restent également dans la ruche par suite de l'absence de nectar, etc.

Il faut absolument obliger les abeilles à monter dans la hausse ; en ne donnant pas les hausses à lécher à l'automne, on obtient ce résultat, etc. Mettre au besoin à 8 jours d'intervalle 2 hausses, non pour la récolte, mais pour contenir toutes les abeilles.

Dégorger le nid à couvain en plaçant deux rayons bien construits en cellules d'ouvrières, agés de 3 ou 4 ans, des deux côtés des rayons du centre.

Avant de poser les hausses, qui doivent être placées assez tôt dans les fortes colonies, enlever les 2 rayons du centre garnis de couvain operculé, qui sont remplacés par les 2 rayons du bord, les deux rayons de couvain sont placés à l'extrémité du nid.

Pour le traitement des colonies qui ne cèdent pas à de simples mesures prises contre l'essaimage, la seule solution consiste à satisfaire au désir et à mettre la colonie dans un état ressemblant de près à celui, soit d'une colonie qui a essaimé, soit d'un essaim naturel. Pour cela, aussitôt qu'une colonie récalcitrante donne des indications qu'elle se prépare à essaimer, enlever la vieille reine et détruire les alvéoles royaux, laisser la colonie sans reine durant 10 jours, détruire à nouveau les cellules et donner à la colonie une jeune reine pondeuse ; j'en ai toujours de réserve.
(*A suivre.*)

Observations des stations de pesage — Juin 1942

Boncourt : Vers la fin du mois, miellée de sapins.

Chambésy : La bise, les nuits froides, ont beaucoup gêné la récolte. Miel de colza, difficile à extraire.

Pinchat : Miellée d'accacias, trèfle blanc, moutarde et tilleul.

Delémont : Les gros orages et la grêle ont gêné la récolte, qui malgré tout est satisfaisante. Pas d'essaims.

Fiez, Grandson : Une forte bise a affaibli les colonies. Récolte en forêt.

Bex : Beaucoup de bise et de vent. Orages avec de la grêle. Récolte sur les tilleuls et châtaigniers.

Vuarengel : Malgré un temps très variable, la récolte est bonne. Miellée sur sapins rouges et frênes, très difficile à extraire.

Marnand : Trop de bise, d'orages et d'averses. Récolte sur l'esparcette, qui est bien répandue ici.

Autavaux : La bise et les orages ont paralysé la récolte. Pas ou peu d'essaims.

Berlincourt : Temps très variable. Manque de butineuses.

Matran : Récolte de sapins. Extraction très difficile.

Rue (Fbg.) : Récolte de sapins. Certains rayons n'ont pu être extraits.

Dombresson : Peu d'essaims. La miellée a commencé le 18, ce

que l'on n'avait pas vu depuis 1893. La récolte commence habituellement au début de juillet.

Tavannes : Malgré beaucoup d'orages et de pluie, la récolte est bonne. Miellée de sapins à partir du 18.

Le Locle : Neige sur les hauteurs le 16. Température variant entre 2 et 24 degrés.

Château-d'Oex : Un courant froid paralyse la récolte. Renouvellement excessif des reines, sans essaimage.

Chartreuse de la Valsainte : Beaucoup de pluie, 154,6 mm. Colonies sans hausses ou hausses vides.

Ste-Croix : Les colonies se développent rapidement, avec une avance sur les années précédentes. Récolte sur la flore habituelle de juin.

Pesées des ruches sur balances en juin 1942

STATIONS	Alt. m	Augm. gr.	Dimin. gr.	Augm. nette gr.	Dimin. nette gr.	Date	Journée la plus forte gr.
Boncourt	373	18 700	5 050	13 650	—	24	2 850
Chambésy	389	—	—	6 850	—	—	—
Pinchat (Genève)	389	15 000	6 150	8 850	—	6	2 600
Delémont	415	22 400	2 700	19 700	—	24	3 400
Fiez	520	11 900	1 200	10 700	—	24	2 500
Bex 1	430	12 150	1 500	10 650	—	30	1 700
Bex 2	430	10 400	1 250	9 150	—	30	1 500
Neuchâtel	438	41 900	1 800	40 100	—	30	5 000
Vendlincourt	450	27 500	1 700	25 800	—	7	2 400
Chili (Monthey)	450	10 200	2 750	7 450	—	30	2 500
Vuarrenge (Vaud)	453	22 650	4 400	18 250	—	6	3 700
Marnand	481	9 800	2 000	7 800	—	5	1 450
Autavaux	483	9 250	1 900	7 350	—	5	1 300
Villarepos (Avenches)	496	11 150	2 150	9 000	—	23	2 250
Berlincourt	505	24 000	2 700	21 300	—	23	3 800
Chœx (Valais)	620	14 300	3 500	10 800	—	30	2 100
Matran	643	5 900	1 050	4 250	—	23	0 750
Rue (Fbg)	650	17 450	2 700	14 700	—	6	2 100
Valangin	653	—	—	12 500	—	—	—
Corcelles (Berne)	656	26 100	1 100	25 000	—	24	5 100
Carrouge (Vaud)	728	24 750	2 200	22 550	—	6	2 800
Dombresson	743	—	—	18 900	—	19	3 500
Tavannes	760	25 700	3 325	22 375	—	23	5 100
Coffrane	805	27 700	2 750	24 950	—	23	5 000
Le Locle	925	11 150	1 550	9 600	—	23	1 500
Château d'Oex	968	5 400	1 200	4 200	—	30	0 900
La Valsainte (Fbg)	1017	7 600	3 300	4 300	—	24	1 000
Crêt du Locle	1030	20 550	2 300	18 250	—	30	3 350
Chaumont	1090	21 200	3 700	8 500	—	26	1 600
L'Etivaz	1144	15 150	5 950	9 200	—	30	2 950
Ste-Croix	1089	11 650	1 800	9 850	—	30	1 900
Corcelles	—	25 990	1 500	24 490	—	25	6 750



Chez nos confédérés

La Société suisse des amis des abeilles comptait, au 31 décembre dernier, 22,524 membres, soit 1447 de plus qu'en 1940. Ces membres forment 130 sections.

Races d'abeilles et trèfle rouge

Augmentation du rendement des ruchers par la production d'une abeille pouvant butiner sur le trèfle rouge : tel était le sujet soumis aux méditations des apiculteurs allemands de 1938 à 1941. Des mesures furent prises pour avoir des observations sûres et un certain nombre d'apiculteurs offrirent leur collaboration ; mais les conditions imposées étaient difficiles à remplir, de sorte que le nombre définitif des observateurs fut restreint. Les recherches furent aussi entravées par le fait que, dans une grande partie de l'Allemagne, le trèfle rouge n'a pas donné de récolte appréciable de 1938 à 1941. Des résultats ont cependant été obtenus et sont rapportés dans la *Leipziger Bienenzeitung* de juillet 1942. Nous les résumons pour les lecteurs du Bulletin, étant bien entendu qu'ils ne sont qu'un *écho* et que nous n'en assumons pas la responsabilité. Nous pouvons dire toutefois que les recherches ont été conduites sérieusement et qu'elles continuent sous la direction de Dr Goetze. Voici maintenant ce qui fut constaté :

1. Les miellées générales de trèfle rouge, permettant aux abeilles de toutes races d'emmagasiner un surplus appréciable, sont rares ; dès 1900, on en a compté une à peu près tous les 12 ans.

2. Certaines races, mieux adaptées à l'utilisation du trèfle rouge, font cependant bien plus souvent une récolte appréciable, régulièrement en juillet-août sur la seconde floraison.

3. Toutes les souches d'abeilles italiennes et carnioliennes appartiennent à la catégorie utilisant régulièrement le trèfle rouge, tandis que ce n'est pas le cas pour les abeilles nordiques.

4. Les abeilles italiennes et carnioliennes butinent déjà sur la première floraison du trèfle rouge, mais ces visites ne four-

nissent pas une récolte dont il vaille la peine de parler.

5. Les abeilles habituées à la location, au climat et aux habitudes apicoles du pays surpassent, pour la récolte sur le trèfle rouge, celle d'importation récente.

*Le premier traité d'apiculture
aurait été écrit par un Espagnol*

C'est du moins ce qu'affirme le *Pueblo* de Madrid. Virgile, Higynus, Columelle et d'autres avaient, il est vrai, parlé de l'abeille avant lui, mais on lui devrait le premier traité consacré spécialement à l'apiculture. Son ouvrage parut en 1586, à Almala sous le titre *Traité succinct de la culture des abeilles*, par Luis Mendez de Torres. Il aurait été le premier à reconnaître, avant Butler et Swammerdam, le sexe de la reine, que les Espagnols nommaient déjà mère, alors que les autres peuples, comme Virgile, parlaient du roi des abeilles.

Calembredaine

Plusieurs journaux, suisses et étrangers, parlent ou ont parlé d'une découverte sensationnelle. Les habitants de l'île de Lagomera, une des Canaries, ont trouvé une nouvelle espèce de miel. Il est extrait du palmier et, après une préparation spéciale, donne un liquide épais qui a l'aspect du miel, les mêmes qualités nutritives et *presque* le même goût. Les autorités s'efforceraient de protéger cette nouvelle industrie et tentent de l'introduire dans toutes les Canaries.

En réalité, il y a longtemps qu'on extrait du sucre de la sève de certaines espèces de palmier, du palmier saccharifère entre autres. Après fermentation, cette sève donne le vin de palme qui, distillé, fournit une sorte d'eau-de-vie. Il n'y a rien d'étonnant à ce que, comme celle du sorgho et de l'érable, cette sève, épaissie par la cuisson donne une espèce de mélasse. Que cette mélasse ait les qualités et le goût (presque !) du miel, c'est une autre histoire, dirait Kipling.

J. Magnenat.

Société Romande d'Apiculture

*Extrait du procès-verbal de la séance du Bureau du Comité central,
du 18 juin 1942, à Lausanne.*

La séance est ouverte à 10 heures sous la présidence de M. F. Schumacher, vice-président ; elle passe, à partir de 11 heures, sous celle de M. l'abbé L. Gapany, président.

Membres du Bureau au complet.

Assurance : Diverses questions d'assurance occupent longuement le Bureau ; elles sont, pour la plupart, liquidées conformément au règlement, pour d'autres il faut attendre de plus amples informations.

Correspondance. Lettres : de la section Erguel-Prévôté demandant de pouvoir faire paraître dans le *Bulletin* le projet des statuts de la Caisse centrale

de la Fédération des Sociétés d'apiculture du Jura bernois, concernant le noséma.

Le Bureau arrête : Des projets de statuts de quatre pages avec préambule ne peuvent pas être imprimés dans le *Bulletin* ; on ne peut pas, avec regret, encombrer les pages de notre journal pour un essai de Caisse d'entr'aide. Il y aura encore lieu d'imprimer, par la suite, les statuts définitifs.

Le *Bulletin* doit s'en tenir à des questions générales et non particulières ; en outre, ce dernier n'est souvent pas lu de suite, tandis qu'une circulaire est lue immédiatement. Cela entraînerait des frais pour notre publication, hors de proportion avec le but à atteindre.



400 à 500 circulaires dactylographiées doivent revenir à fr. 25.— ou 30.—. Pour tenir compte du but utilitaire de la future Caisse, le Comité décide d'offrir exceptionnellement une indemnité sur le vu des comptes établis.

De M. Grandchamp, à Lausanne, remerciant le Comité pour l'aide accordée au cours de comptabilité et de la reconnaissance qui lui a été témoignée comme directeur du cours ; il fait part que le contingentement du miel va rendre inutile l'effort pour engager les apiculteurs à soumettre à Brougg. des comptes qui faciliteraient une inquisition.

De M. Meyer, à Grimberg (Belgique), annonçant que les textes pour la deuxième édition du « Guide apicole pratique » sont prêts et seront plus complets, mais ne peuvent pas être imprimés actuellement à cause du coût élevé des frais d'impression.

De la Verrerie de St-Prex, remerciant de l'autorisation de disposer des verres en stock, n'utilisera pas notre matériel, mais ne peut pas pour le moment le racheter. Résolution : la Verrerie doit retourner les moules, propriété de la Romande.

De la Fédération des Sociétés d'agriculture demandant de payer le prix de la cotisation de fr. 0.25 par membre. Adopté.

De M. Marcel Girardin, Neuchâtel, une longue lettre intéressante sur une station d'élevage à envisager et demandant une entente pour uniformiser la grandeur des cellules des feuilles gaufrées. Donne un tableau comparatif des différentes grandeurs des cellules des principaux fabricants de feuilles gaufrées. Renvoyé pour étude.

Schumacher propose :

1) De passer la bascule automatique qu'il détient à quelqu'un d'autre, la région de St-Sulpice, très peu mellifère, ne se prête pas à des observations utiles à la communauté. Voir M. Valet pour l'école de Marcelin.

2) D'envoyer aux sections une circulaire leur proposant ou de réduire le *Bulletin* à 24 pages ou de porter de fr. 5.50 à fr. 6.— le prix de l'abonnement du *Bulletin* à partir du 1er janvier 1943. On ne peut pas attendre l'assemblée des délégués dont la détermination ne serait valable qu'en 1944.

Le coût des matières premières devient de plus en plus élevé et les typos demandent une augmentation de salaire.

L'augmentation annuelle de fr. 0.50 est bien minime en regard du maintien intégral du nombre de pages de notre instructive et intéressante publication, elle serait bien anémiée si son contenu de vulgarisation devait être réduit. Adopté.

3) De réduire la cotisation à payer à la Romande de fr. 5.50 à fr. 4.50 par les nouveaux sociétaires, à partir du 1er juillet et pour le deuxième semestre 1942, les premiers numéros du *Bulletin* de l'année en cours étant épuisés. Adopté.

En rectification du procès-verbal du 16 avril 1942, Thiébaud, nommé suppléant du jury des concours de ruchers, assiste le jury pour être formé aux opérations de celui-ci, afin d'assurer une continuité si un membre du jury est empêché de fonctionner pour cause de force majeure. Le suppléant assiste aux opérations et donne des points.

Plusieurs autres affaires d'ordre intérieur sont liquidées administrativement. Séance levée à 16 h. 30.

Le secrétaire : O. Niquille.

A bâtons rompus

Madame,

Vous me demandez, Madame, si je pense que vous pouvez vous livrer à l'élevage des reines, si ce domaine de l'apiculture est facilement accessible aux femmes, quelle est la meilleure méthode à employer et le genre de ruchettes de fécondation que vous devez utiliser ?

Je ne puis que vous engager, Madame, à faire l'élevage des reines qui vous sont nécessaires. C'est un travail excessivement intéressant, voir passionnant, quoique minutieux, dans lequel excellent les mains féminines.

L'abeille ressemble à la femme, Madame, parce que comme la femme l'abeille ne donne que de bonnes choses et toutes les femmes de Suisse ne peuvent faire que de bonnes choses.

Le renouvellement des reines est la base même de l'apiculture ; en pratiquant la sélection, en ne tolérant dans son rucher aucune mère médiocre, en ayant toujours des reines de réserve, on arrive à augmenter d'une manière surprenante la moyenne de sa récolte, ainsi qu'à mater considérablement la fièvre d'essaimage.

Il existe une quantité de méthodes d'élevage, vous en trouverez un grand nombre dans le magnifique ouvrage de Perret-Maisonneuve, « L'apiculture intensive et l'élevage des reines », que chaque éleveur doit posséder.

Toutes ces méthodes sont bonnes dans les mains habiles de professionnels bien outillés ou d'apiculteurs expérimentés ; cependant, pour l'amateur, elles procurent parfois trop d'aléas, parce que souvent assez compliquées, qu'elles exigent une quantité de matériel coûteux et pas toujours adéquat.

Une des plus simples est celle du célèbre Américain Alley, qui donne d'excellents résultats aux experts. C'est celle que je vous recommande, ainsi que plus particulièrement la méthode dite de Heyraud, notre éminent collègue de St-Maurice.

Vous en trouverez les modalités dans le *Bulletin* de notre société de

Divers : Thiébaud donne connaissance de sa longue entrevue à Berne, elle paraîtra en résumé dans le *Bulletin*.

novembre 1934, ainsi que dans l'Agenda apicole romand des années 1935 et 1940. Avec cette dernière méthode, vous obtiendrez sûrement une réussite parfaite.

Les opérations d'élevage sont grandement facilitées lorsqu'elles sont faites au début ou pendant la miellée ; une fois celle-ci terminée, le travail devient plus difficile, car les abeilles sont plus agressives, moins maniables. Il faut veiller attentivement au pillage.

D'autre part, à cette époque, les mâles sont mieux nourris, en plus grande quantité et par conséquent davantage aptes à une bonne fécondation.

La ruche éleveuse a une très grande importance ; les nourrices ont une influence considérable sur la qualité et le caractère des larves qu'elles alimentent, d'elles dépend en premier lieu la valeur et l'excellence des mères, c'est dire que c'est votre meilleure ruche, celle à laquelle vous prélevez les larves de vos futures majestés, qui doit servir à l'élevage.

Il faut également pratiquer ce dernier sur une race absolument pure, on obtient ainsi des sujets plus homogènes, plus vigoureux, tous semblables.

Avec une race croisée, la progéniture n'est pas toute pareille, les pondueuses sont disparates, quelques-unes bonnes, mais la plupart médiocres sinon franchement mauvaises ; en outre, les abeilles qu'elles enfanteront seront parfois très agressives.

Pour ce qui concerne le genre de ruchettes de fécondation à employer, il en existe un nombre infini de modèles.

Le débutant doit laisser aux seuls professionnels les ruchettes de très petites dimensions, ainsi que celles dites accouplées, leurs inconvénients sont multiples pour le petit amateur peu familiarisé avec les difficultés qu'engendre la fécondation des reines.

Ne pas employer celles dont la couverture des petits cadres est à glissière, ni celles qui ont le nourrisseur incrusté dans la paroi arrière ou qui comportent un nombre impair de petits rayons, ces genres sont « l'abomination de la désolation ».

Par contre, les ruchettes à 4 quarts de cadres, mieux celles 4 demis-cadres D.-B. du corps de ruche, avec une planchette de recouvrement et un nourrisseur dessus, donnent toute satisfaction.

Dans les ruchettes à demis-cadres, les reines peuvent très bien être hivernées en plein air, à condition qu'elles soient formées assez tôt dans la saison afin de posséder une nombreuse population pour passer la saison des frimas. Les provisions doivent être abondantes et les nourrir au candi dès les premiers beaux jours de février.

Toutefois, le mieux pour conserver des reines de réserve, ce sont les ruchettes à 6 grands cadres D.-B. qui peuvent servir à plusieurs fins. Abeilles à disposition, couvain pour renforcer des colonies, reine de réserve, etc.

Vous aurez, Madame, beaucoup de plaisir en même temps que, hélas, quelques déceptions dans l'élevage de vos royales pondueuses ; je pourrais écrire un gros volume sur les heurs et malheurs d'un éleveur de reines pendant une période de vingt-cinq ans.

Ne vous découragez pas s'il survient un insuccès, persévérez et comme le dit avec humour Marguerat dans sa belle brochure sur « L'élevage de la mère abeille » : « Remettez sans cesse votre ouvrage sur le métier. »

Veillez croire, Madame, à l'expression de mes sentiments distingués.

Nini.

A bâtons rompus

Duplique du jeune R. Moderne.

Cher professeur,

A mon tour, permettez-moi de vous remercier de l'honneur que vous me faites d'une réponse si détaillée. Je me permettrai, cependant, de faire quel-

ques mises au point avant de clore publiquement, pour ma part, cette discussion.

Vous commencez par critiquer l'appellation de moderne que j'ai attribuée aux méthodes que j'ai décrites. Non, je n'ignore pas que ces méthodes soient vieilles de près de nonante ans et qu'elles viennent d'Allemagne. Mais, comme dans beaucoup d'autres domaines, l'Europe invente et l'Amérique met au point. En effet, les hommes de ce pays ne sont pas liés par une tradition routinière, et c'est la raison pour laquelle ils ont pris sur nous, en apiculture, une avance de près de 50 ans. C'est pourquoi des méthodes qui sont vieilles chez eux sont encore modernes chez nous. (Je parle, bien entendu, de méthodes généralisées.)

Aux nouvelles méthodes que vous citez, sachez que j'ai pratiqué le système de la ruche verticale à deux reines chez moi et je m'en trouve si bien que je compte la généraliser dans mes ruchers l'année prochaine. A mon avis, cette méthode est celle qui convient par excellence au climat suisse pour les raisons suivantes :

1. On obtient un nombre considérable de butineuses au bon moment.
2. Le renouvellement de la reine se fait automatiquement.
3. L'essaimage est presque toujours arrêté.
4. Si par hasard la ruche essaime, elle ne s'en trouve, du fait de la 2me reine et du 2me corps de ruche, que fort peu affaiblie.

Quant aux paquets d'abeilles (package bees), j'ai cherché à en obtenir en Suisse, mais sans succès.

Autre point — vous dites que ces méthodes ne peuvent donner de bons résultats que dans les pays à forte miellée. Là, Monsieur le Professeur, je ne vous suis plus du tout. Je prétends, en effet, que c'est justement dans les contrées à miellées courtes et faibles que ces méthodes sont les plus nécessaires et c'est la logique même. Toutes ces méthodes tendent à avoir le plus grand nombre possible de butineuses avant la miellée. Or, c'est quand la récolte est faible qu'il faut envoyer à l'ouvrage le plus de travailleuses possible pour être certain que tout soit récolté.

L'état des ruches américaines que vous avez visitées le 7 juin était parfaitement normal, mais elles avaient atteint ce résultat trop tard. C'est pour éviter cet écueil que *toutes* nos ruches sont à parois isolées, ce qui incite la reine à pondre plus tôt et plus régulièrement. J'insiste d'autre part sur le fait que toutes mes ruches sont des D.B. à 10 cadres. Je suis persuadé que la ruche Langstroth n'est pas adaptée au climat suisse ; elle est froide, sensible aux fluctuations de température qui retardent la ponte de la reine, et de ce fait la colonie n'est prête pour la miellée qu'une fois celle-ci passée !

A ce propos, je serais très heureux d'entrer en relations avec le propriétaire de ce rucher et d'échanger quelques idées avec lui.

Quant au temps que prennent ces méthodes, j'ai déjà traité cette question dans mon article du mois de juin. Je répète que ces manipulations dans un rucher convenablement organisé ne prennent que fort peu de temps. Il serait trop long de le prouver ici, mais je traiterai cette question plus à fond au cours d'autres articles.

Vous vous livrez, Monsieur le Professeur R. Pur, à une attaque violente sur mes pantalons courts ! Rassurez-vous, ce n'est pas par vaine fanfaronade ou pour obtenir le titre si envié de bon apiculteur que je porte des pantalons courts. Je les mets aussi pour planter mes légumes — ils n'en deviennent pas plus gros pour cela — mais j'ai moins chaud, voilà tout !

Enfin, une fois de plus, je ne suis pas d'accord avec vous quand vous dites que le système de ruche n'a pas grande influence sur la quantité de miel récolté. Je dirai même que le système de ruche généralement utilisé en Europe est la cause du retard que nous avons sur la production des pays d'outre-Atlantique (toutes proportions gardées quant à la qualité mellifère des contrées). Nous n'avons en général pas su adapter nos ruches à ces méthodes qui ont pourtant fait leurs preuves non seulement en Amérique, mais aussi en

Europe. Je répète qu'à mon avis, la ruche D.B. convient parfaitement à notre climat, et il est très facile d'y apporter les quelques transformations que nécessite l'application des méthodes en question.

Et maintenant, Monsieur le Professeur, je romps ce combat bien amical, en espérant pouvoir le reprendre prochainement à mon rucher, sous l'arbitrage de vos amis.

Votre bien respectueusement.

E. P. Townley.

NOUVELLES DES SECTIONS

La « Lausanne » au signal de Chexbres

La section d'apiculture de Lausanne a tenu son assemblée d'été, le dimanche 5 juillet. La tradition veut que celle-ci coïncide avec une « sortie », et pour cette année, le Comité avait choisi le signal de Chexbres, ce site idéal qui domine le paysage le plus merveilleux. La participation fut très nombreuse ; les apiculteurs y vinrent en famille, attirés sans doute par une si belle contrée et une si radieuse journée. Et puis, il fait si bon se revoir et discuter d'abeilles, de ruches et... de récolte !

Après avoir souhaité à chacun une cordiale bienvenue et constaté combien l'assemblée était revêtue, M. Grandchamp, président, avec son autorité coutumière, liquide très rapidement l'ordre du jour administratif ; le budget pour 1943 et l'augmentation de la cotisation, due au renchérissement de l'abonnement au *Bulletin*, sont votés sans opposition. M. Grandchamp, avec à-propos, relève la belle tenue de notre journal et remercie MM. Schumacher, rédacteur et Magnenat, auteur des « Echos de partout », présents, pour l'excellence de leur travail.

La section de Lausanne organisera au Comptoir de Beaulieu, le lundi 14 septembre, l'assemblée générale de la Société romande d'apiculture. Le choix de cette date donne lieu à quelque discussion ; plusieurs orateurs auraient préféré un dimanche. Si le Comité n'a pas proposé un dimanche, c'est que ce jour-là l'affluence est trop grande au Comptoir pour y tenir une séance intéressante et utile. Le Comité reçoit pleins pouvoirs pour organiser au mieux cette manifestation et recevoir gentiment les apiculteurs romands.

Avec érudition, M. Grandchamp fait ensuite une causerie très intéressante sur la ruche, son historique et son évolution, et montre comment la pratique apicole en est arrivée à ne plus recommander que quelques types de ruches aux caractères bien définis. Cependant, sans être trop affirmatif, le conférencier croit qu'il y aurait intérêt à diminuer le volume de la Dadant, attendu que les conditions agricoles et, indirectement, mellifères, se sont considérablement transformées. Aux jeunes donc de continuer à chercher des améliorations !

Naturellement, les apiculteurs devaient discuter de la question du commerce des miels qui, comme organisé officiellement, ne donne satisfaction ni au producteur ni au consommateur. Aussi la résolution suivante fut-elle votée à l'unanimité :

La Société d'apiculture de Lausanne, forte de 265 sociétaires, réunie en assemblée ordinaire d'été, a eu connaissance des décisions de l'Office fédéral de guerre pour l'alimentation, touchant le rationnement du miel.

Elle reconnaît l'opportunité des mesures prises pour une répartition équitable du miel à la population de la Suisse ; mais demande que la possibilité d'obtenir ce produit ne soit pas liée à l'obligation de remettre au producteur des bons de sucre et articles F/M.

Cette obligation empêche l'achat honnête du miel : les bons de sucre et sucre pour confitures sont estimés trop nécessaires pour être échangés contre du miel. Elle est de plus une incitation à la fraude ; elle est moralement condamnable.

L'assemblée, tenue à Chexbres, le 5 juillet 1942, demande respectueuse-

ment au Département vaudois de l'agriculture, de l'industrie et du commerce de bien vouloir attirer l'attention de l'autorité fédérale sur la réelle difficulté du marché au miel, afin d'obtenir que les bons sans attribution spéciale dans les cartes de denrées soient affectés à l'achat de miel.

Du Signal, les participants gagnèrent la terrasse du Lion-d'Or, à Chexbres, où une gentille et abondante collation les attendait, suivie d'une agréable partie familière. Le plateau pour cinquante années de sociétariat, offert par le Comité de la Romande, fut remis à MM. Subilia et Magnenat. Le temps était lourd ; de toutes parts l'horizon se chargeait de nuages menaçants, et juste avant l'orage, chacun put gagner la gare de Rivaz, heureux d'une si lumineuse journée.

Section des Alpes

Convocation.

Course d'été : Se souvenir des beaux jours et des plaisirs passés est le plus souvent agréable, quelquefois mélancolique, pourtant. Renouveler ces plaisirs est encore mieux. C'est la raison pour laquelle le Comité a jugé bon de reprendre le charmant projet de 1927, lequel n'avait réuni qu'une vingtaine de participants. (Voir, à ce propos, la relation parue au volume de dite année, page 297.) Une rencontre avec nos excellents amis valaisans, de la sous-section de Monthey, est prévue. Elle permettra, une fois de plus, de fraterniser et d'établir un de ces contacts fructueux, un de ces heureux échanges de vues si désirables à l'époque critique que nous vivons, parce qu'ils resserrent et raffermissent les liens. Ces sortes de manifestations sont partout à l'ordre du jour et vivement recommandées. Voici les dispositions arrêtées d'un commun accord :

Date : dimanche 16 août 1942.

Itinéraire : St-Maurice-Plateau de Vérossaz-Choëx-Monthey.

Horaire : aller, départ au train quittant Vevey à 7 h. 35. Arrivée à St-Maurice à 8 h. 31. — Retour, départs en groupes de Monthey à 17 h. 45 ou 20 h. 21. — Les collègues de Leysin et des Ormonts rejoignent à St-Maurice par le direct quittant Aigle à 8 h. 54.

Il sera établi des *billets collectifs* avec départs des gares de Vevey (coût : fr. 3.50), Montreux (fr. 3.—), Villeneuve (fr. 2.55), Aigle (fr. 1.70) et Bex (fr. 1.70). Enfants au-dessous de 12 ans : demi-taxe.

Pique-nique à l'Hôtel de Vérossaz. — En route, visites de ruchers. — En Boëx, assemblée plénière. Causeries sur : 1) Le rucher pendant la guerre. Son adaptation. 2) Quelques mots sur l'hivernage.

L'organisation des parcours s'est révélée très laborieuse ; les correspondances pas faciles. Beaucoup de trains ont été supprimés, surtout sur les lignes secondaires. Le Comité a fait tout le possible pour rendre cette journée attrayante et instructive. Beaucoup des nôtres seront vivement intéressés par la visite de l'établissement et des installations modèles de M. Eug. Rithner, constructeur.

Recommandations : Il importe grandement de s'annoncer, et à temps. Une simple carte de deux sous au caissier, M. René Vogel, Les Bouleaux, Clarens, s. v. p. et sitôt après avoir reçu le *Bulletin*, pour ne pas oublier. Les retardataires ne pourront bénéficier des billets collectifs. « Commandez et apportez-nous le beau temps et tout ira bien », nous téléphonent nos amis valaisans.
Pour le Comité : *Ed. F.*

Groupes.

Chardonne : Réunion très réussie, tenue le dimanche 12 juillet au rucher de M. Emile Freiburghaus, Bagniégoz sur Jongny. Groupe plein d'allant.

Blonay : Réunion prévue pour le dimanche 9 août. Rendez-vous à 14 heures. Gare de Blonay. A 14 h. 30, visite du rucher des « Scyllas », à M. E. Town-

ley. Sujets : Modifications à apporter au cadre D.-B. pour l'adapter aux méthodes américaines. Exposé et démonstrations de ces méthodes particulières d'exploitation, en particulier celle destinée à éviter les essaims secondaires, etc. sans avoir à rechercher ni détruire les cellules royales.

Chernex : Réunion tenue le dimanche 26 juillet au rucher de M. G. Haari, à Sendy-Sollard. Montée aux Avants. Sujets : Formation des essaims artificiels (Fegling). Marquage des reines. Démonstrations diverses de M. Haari, praticien expert.

Villeneuve : Réunion sur convocation personnelle.

Aigle et Bex : tiendront réunion commune. Rendez-vous le dimanche 2 août, à 14 heures, au Pont-Neuf, à Bex. Sujets de démonstrations : Extraction. Emploi du chasse-abeilles. Maintien de l'effectif du rucher. Contrôle et marquage des reines. (Convocation par voie d'annonces dans les journaux locaux.)

Leysin-Les Ormonts : Ce groupe prend d'heureuses initiatives. Une deuxième séance a été tenue le dimanche 21 juin, à Leysin, au cours de laquelle les sujets suivants ont été traités : Soins aux essaims ; le plan Demaree ; le rucher-pavillon. Une troisième réunion est prévue à Ormont-Dessus avec sujet principal : L'apiculture pastorale.

Gryon : Réunion prévue soit à Villars soit à Chesières sur convocation personnelle.

Le Comité forme l'espoir que ces groupes, une fois bien constitués, conduits par des collègues dévoués, pleins de zèle et d'initiative, deviendront rapidement des organismes vivants et agissants. Le champ d'activité qui leur est assigné est aussi vaste que varié. C'est : *toute la pratique apicole*. Les rencontres qu'ils organiseront, comportant une assistance restreinte, conviennent excellemment à la propagation des méthodes éprouvées et sûres, à la démonstration des procédés consacrés par l'expérience et recommandés par les bons praticiens. Que voilà un beau programme d'activité, en tous points digne d'être entrepris et poursuivi avec persévérance et ténacité !

Ed. F.

Section Ajoie-Clos-du-Doubs

Réunion autour du rucher-pavillon de M. H. Schneider, à la Thio sur Cornol, le 19 juillet 1942.

Participation moyenne en raison du temps incertain. On remarque un contingent de jeunes que l'année satisfaisante, sans doute, a amenés dans nos rangs. Au total, une soixantaine d'apiculteurs.

La partie pratique de cette réunion a pour centre d'intérêt la ruche chauffée à l'électricité. Par petits groupes, les participants pénètrent successivement dans le pavillon bien tenu de M. Schneider. Toutes les ruches, près d'une trentaine, sont pourvues d'un cadre muni du dispositif très simple de chauffe, qui peut s'introduire dans le nid à couvain lui-même. Chaque ruchée possède le même « cadre calorifère ». L'installation, représentant une dépense de 500 fr., a été faite par M. Hänni, installateur à Porrentruy. Ce dernier est d'ailleurs présent, et, en qualité d'électricien-apiculteur, à même de nous fournir toutes les explications désirées. Quels sont les avantages de cette innovation ? Nous répondrons à cette question ultérieurement. Pour le moment, l'essai est encore trop récent pour permettre à M. Schneider de nous faire part du fruit de ses expériences. Qu'il soit, en attendant, félicité pour le sacrifice consenti en vue de tenter une nouvelle expérience dont d'autres apiculteurs pourront éventuellement bénéficier.

Dans la séance administrative qui suivit cette démonstration pratique, M. Beuret, président, aborda avec son habileté coutumière différentes questions qui suscitèrent un vif intérêt : ration de sucre pour le prochain nourrissage, attributions supplémentaires pour essaims et élevage de reines, formalité qu'impose le nouveau formulaire H 7 c, (formulaire que les apicul-

teurs n'ont pas sollicité et qu'il faut pourtant remplir !), réunion prochaine de la Jurassienne. Une discussion nourrie s'engage au sujet des nouvelles dispositions réglementant la vente du produit de nos ruches. Si l'année en cours se présente d'une part avec une récolte plus intéressante qu'en 1941 par exemple, d'autre part, les visées du fisc sur les bénéfices de la vente du miel 1942 soulèvent bien des appréhensions. Toutefois, les apiculteurs soutenus jusqu'à ce jour par des attributions régulières de sucre ont aujourd'hui un devoir social à remplir. Ce devoir se concrétisera par la déclaration et la livraison des quantités de miel qu'ils ont récoltées. (Les « vantards » sont priés de ne pas exagérer !)

M. Gisiger, président de la Section de Delémont, est aussi des nôtres. Après avoir été salué par M. Beuret, il prend la parole et ses déclarations suggestives nous prouvent que les préoccupations des apiculteurs sont les mêmes à Delémont qu'à Porrentruy.

Séance instructive, certes, mais qu'un rayon de soleil aurait rendue plus gaie encore.

L. P.

Section d'Erguel-Prévôté

La troisième réunion de groupe, qui a eu lieu à Crémines, est, certes, une des plus belles, plus riches qu'un apiculteur puisse jamais rêver.

Il fait chaud, le temps est lourd, on sent l'orage. Un troupeau de chevaux, chassés du pâturage par les taons, déambule au son de leurs clochettes dans les rues du village, accusant par leur nombre que Crémines est un grand village paysan. Nous arrivons au rucher de M. Morel où une trentaine d'apiculteurs, dont plusieurs dames, ont répondu à l'invitation. Superbe pavillon, installation moderne et là déjà, dans un coin, quelque chose de tangible repose dans de gros maturateurs. M. Morel est un jeune apiculteur, enthousiaste. C'est un chercheur qui, certainement, avec les années, sera une valeur incontestable dans le monde apicole. Nous visitons plusieurs ruchers, partout même constatation, les hausses regorgent d'un miel mûr prêt à passer à l'extracteur. Les colonies sont en général très populeuses et le miel dans cette année de grâce coule à flot.

M. Wiesmann, président, après avoir donné quelques conseils très importants, remercia sincèrement les apiculteurs de l'endroit pour leur bon accueil. On se rendit encore chez l'ami Marcel, inspecteur, qui, lui aussi, possède un pavillon qui est un modèle du genre et c'est la dislocation.

Puissent les années à venir nous réserver encore des surprises de ce genre.

R. Paroz.

Groupement de Moutier et environs.

Le 7 juillet dernier, une réunion des apiculteurs de Moutier et environs eut lieu à l'Hôtel de la Couronne, à Moutier.

Cette prise de contact entre apiculteurs de même région se révéla très intéressante. Il fut alors décidé qu'à l'avenir une réunion amicale se tiendrait chaque deuxième mardi du mois.

Nous invitons tous les apiculteurs, sociétaires ou non-sociétaires, à venir nombreux à ces réunions.

Apiculteurs, une fois par mois, venez passer une agréable soirée, une heure de franche camaraderie. Nous y parlerons de choses intéressantes, instructives. Venez les jeunes écouter les conseils de vos aînés. Voir communiqués des sections.

B. C.

Groupement de Moutier et environs.

Le deuxième mardi de chaque mois, réunion amicale à 20 h. 30, au local : Hôtel de la Couronne, à Moutier.

Première réunion : le mardi 11 août.

Sujet traité : Comment on fait le candi.

Montagnes neuchâteloises

Dimanche 5 juillet, nos membres étaient conviés à une course aux Planchettes avec séance pratique. Les Planchettes, petit village frontière situé à une bonne heure de marche de La Chaux-de-Fonds.



Par une journée des plus chaudes, quarante-huit apiculteurs se trouvent réunis au rucher de M. Perregaux, agriculteur. Cet apier des plus rustiques comprend une dizaine de colonies. Nous visitons quelques ruches et à notre grand étonnement nous en trouvons plusieurs auxquelles les hausses mériteraient d'être posées depuis nombre de jours, les corps de ruches archipleins, sans même plus de place pour la ponte. Notre camarade a la particularité de faire bâtir ses cadres de corps sans préalablement les munir de cire gaufrée ; au grand étonnement de tous, des cadres d'une parfaite régularité ont été construits. Ce fait mérite d'être signalé. Ce rucher est d'une exposition parfaite, situé à 700 m. d'altitude et quelque peu laissé à lui-même pendant la

période des grands travaux agricoles, pourrait procurer à son maître encore un meilleur rendement. Merci à notre camarade de nous avoir reçu en si grand nombre avec l'amabilité qui lui est coutumière.

Société genevoise d'apiculture

Réunion amicale, lundi 10 août, à 20 h. 30 précises, au local : Rue de Cornavin 4.

Sujet : Pourquoi le miel est une substance vivante en voie constante de transformation ? par notre collègue P. Zimmermann, Dr ès sc. nat.

Section de Monthey

Le programme de la réunion pour le dimanche 16 août est modifié comme suit :

13 h. 30. Rendez-vous à l'établissement de M. Rithner.

14 heures. Départ en direction de Choëx-Daviaz à la rencontre de la section des Alpes.

Visites du rucher de M. Clovis Descartes, du rucher-pavillon de M. Rithner, près de l'église de Choëx et de l'établissement apicole du Chili.

Si le beau temps est de la partie, ce sera une belle occasion de fraterniser avec nos amis vaudois dans le gai bourdonnement de nos abeilles.

Aucune convocation par carte.

Société d'apiculture Pied du Chasseral

La visite de rucher, qui eut lieu le 28 juin au rucher de la Maison d'éducation de Prêles (Châtillon), fut une réussite complète, tant en ce qui concerne le temps, la participation et le travail fécond qui s'y est fait. Le matin déjà, quelques membres s'étaient donné rendez-vous dans les pâturages environnants pour pique-niquer. Dans l'après-midi, 25 membres, dont plusieurs accompagnés de leur famille, avaient répondu à l'appel du Comité. Très cordialement reçu par M. le directeur Luterbach et par son aimable épouse, chacun gardera un souvenir durable de cette belle journée ensoleillée. La bonne humeur était de la partie, d'autant plus que la récolte battait son plein et que le miel brillait partout dans les alvéoles. Notre collègue, M. Ryser, employé de l'établissement, qui a la charge d'un rucher de plus de 40 colonies, peut être félicité pour la tenue de ce rucher modèle. La petite station de fécondation, où chaque membre put à sa guise jeter un coup d'œil dans les ruchettes, mit fin à la série des surprises. Cependant Mme Luterbach nous en réservait encore une d'un genre non moins agréable ! La petite collation qui nous fut offerte fut appréciée comme il convient... en temps de restrictions ! Notre président, M. Bolle, ne ménagea pas les compliments et remerciements bien mérités à l'adresse de la Direction et du personnel qui avaient si bien préparé les choses.

G. V.

NOUVELLES DES RUCHERS

Robert Groux, membre de la section de Lausanne. — Zurich-Albisrieden, le 14 juillet 1942.

Voici une vue de mon rucher d'Urnerboden, 1400 m. (canton d'Uri).

Depuis 1932, je faisais de l'apiculture pastorale dans cette haute vallée, plaçant mes ruches ici et là contre les parois des chalets, mais cela n'allait pas sans inconvénients (piqûres aux voisins, déprédations, etc.).

Depuis la guerre, comme il n'y avait pas moyen de continuer les transports à cause de la benzine, j'ai acheté un vieux réduit à fromage, mais en très bon état, je l'ai changé de place et haussé de deux mètres (mesures extérieures : 7 m. 80 × 6 m. 80). Parois en poutres de 13 cm. d'épaisseur. J'ai fabriqué portes et fenêtres et intérieurement, au parterre, j'ai doublé avec des

lambris de 15 mm. Il y a une grande cuisine et une chambre à coucher avec trois lits.

Au premier où sont les abeilles et j'ai doublé avec du Pavater de 12 mm. qui est plus chaud que le bois, ceci à cause de l'hiver où le thermomètre descend souvent au-dessous de 20° (Noël 1940, j'ai noté 28°).

J'ai placé les ruches au premier à cause du bétail. Le canton d'Uri m'a vendu le terrain juste pour le rucher, mais pas autour, je n'ai pas la permission de mettre une barrière.

Au sous-sol, il y a une cave où les essaims peuvent se rafraîchir.

L'hiver prochain, je vous enverrai un compte rendu de l'année 1942 qui, malheureusement, n'est pas très bonne. Dans la deuxième moitié de juin, pendant deux jours, il y avait 25 cm. de neige, mais qui a vite disparu.

Ed. Fankhauser. — Territet, le 21 juillet 1942.

Les surprises de l'extracteur. — Après trois années de misère la plus noire, j'ai le bonheur de trouver quelques hausses pleines, et même une double hausse, une seule hélas ! Je me mets en devoir d'extraire et me promets une grande joie de goûter à nouveau du miel chaud. Mais, dès les premiers tours, la surprise me fait ouvrir de grands yeux et des oreilles plus grandes encore. Mais j'ai beau les ouvrir. Non, vraiment. Qu'est-ce qui se passe donc ? Je ne parviens pas à entendre la bonne pluie habituelle, la cascade des gouttelettes projetées et frappant les parois de la cuve. Je tourne les rayons, à peine vidés, pour avoir l'autre face. Mon extracteur se met à danser d'étrange façon. Il n'y a plus à en douter. Le miel refuse de sortir. De curieux saucissons jaunes sortent des cellules, en se tortillant péniblement. Le tiers environ du rayon est seul extrait convenablement. C'est la répétition, heureusement quelque peu atténuée, de ce qui se passa en 1938 dans le Jura, et ailleurs encore, mais pas ici. Me voilà donc aussi dans la gonfle et contraint à mettre en pratique les conseils donnés alors par MM. Morgenthaler et Schumacher, conseils qui ont fait l'objet d'une circulaire célèbre. Soit : Tremper les rayons et les replacer sur la ruche au-dessus d'une hausse vide. Les abeilles retravailleront ?? ce miel cristallisé qu'il sera possible d'extraire ensuite. Mais quel surcroît de travail et quel exercice de patience ! On me signale ce cas d'extraction difficile des Avants et d'ailleurs encore. Un directeur d'hôtel me transmet aujourd'hui même un journal de Thoun qui parle d'« eine unliebsame Überraschung », donc d'une désagréable surprise aussi. L'apiculteur-correspondant conseille de redonner les rayons aux abeilles, en les plaçant derrière la vitre-partition, après les avoir désoperculés et trempés dans l'eau chaude. Il exprime l'espoir que les abeilles parviendront à liquéfier le miel. Partageons aussi cet espoir.

Groupe de Chardonne : Les apiculteurs de la région du Mont Pélerin se sont rencontrés le dimanche 12 juillet écoulé au rucher de M. Emile Freiburghaus, en Bagniégeoz rière Jongny. Ils y ont passé tout l'après-midi et ont remporté de leur visite une excellente impression. Une bonne participation, où l'on a noté avec plaisir un bon noyau de jeunes, a pris un vif intérêt à entendre les judicieux conseils de M. Fankhauser, président, sur l'extraction et les soins à apporter au miel ; sur l'essaimage artificiel avec reine fertile en se servant des abeilles des hausses, procédé guère à la portée d'un débutant et moyen multiplicatif à proscrire pour le moment ; on se fit la main pour le marquage des reines, mais sur des ouvrières et des faux-bourçons ; puis ce fut la visite des ruches, superbes et enviables ; enfin le verre de l'amitié fut offert par le propriétaire, simplement et cordialement. Derechef merci !

M. Ferrari, chef du groupe, et son adjoint, M. Ganioz, sont à féliciter sans réserve pour toute la peine qu'ils se sont donnée pour préparer cette fructueuse rencontre, la deuxième de ce genre cette année. La troisième est déjà prévue pour cet automne, mais en vase clos, cette fois, où il sera parlé de la construction de la ruche Dadant-Blatt.

Du 20 juillet 1942.

A. Porchet.